

**Monsieur le Président de la Commission
Particulière du Débat Public
Régus
8, Esplanade Compans Caffarelli
Immeuble ATTRIA
31000 TOULOUSE**

N/Réf : AB/AT/OT

Albi, le 18 décembre 2007

C:\Users\vincent\AppData\Local\Temp\contribution Chambre Agriculture Tarn-1.doc

**Contribution de la Chambre d'Agriculture du Tarn au Débat Public sur le Grand
Contournement autoroutier de Toulouse**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public que vous avez en charge d'organiser, notre Institution souhaite faire part aux membres de la Commission Particulière de l'attention aiguë portée à ce dossier par la Profession Agricole du Tarn.

La réalisation de ce projet, si le choix final se porte sur un contournement lointain de Toulouse par l'Est, ne manquera certainement pas d'avoir des conséquences extrêmement marquées sur l'aménagement et le développement de la partie Sud Ouest du territoire Tarnais et de l'ensemble du Tarn.

La Chambre d'agriculture se positionne sur ce dossier dans le cadre de ses missions de défense des espaces agricoles et des agriculteurs. Ceux-ci sont directement concernés par les problèmes de déplacement, à la fois en tant que citoyens et dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Le dossier soumis au débat public par l'Etat est censé proposer des solutions visant à faciliter le trafic routier autour de Toulouse. Sur le principe du Grand Contournement Autoroutier de Toulouse, nous n'avons pas de remarques particulières à émettre.

Pour autant, il nous paraît important de mettre l'accent sur les conséquences pour l'agriculture du Tarn du Grand Contournement Autoroutier de Toulouse, dans les hypothèses Est et Est-Sud loin de la rocade actuelle (plus de 30 kilomètres) et ce à 3 niveaux :

Impact environnemental :

Le territoire du sud ouest du Tarn est un espace de très haute qualité. Le cadre de vie, la sensibilité paysagère et environnementale, sont le résultat d'un équilibre subtil entre espaces agricoles, naturels et urbains. Cet équilibre fonde l'attractivité résidentielle, touristique et économique de ce territoire.

L'activité agricole et les autres activités qui s'y déploient, parfois en synergie, participent très activement à cet équilibre territorial. Il est donc essentiel de les préserver pour faciliter l'aménagement et le développement durable des zones d'influence potentielles du Grand Contournement autoroutier de Toulouse.

Il est primordial que les conditions de réalisation du projet et particulièrement les conditions d'accueil des nouveaux arrivants le long de l'axe (logements, services...), respectent la place et le rôle de l'agriculture sur le territoire considéré. Nous souhaitons vivement que les impacts potentiels négatifs du projet sur le territoire agricole soient analysés afin de les minimiser et si possible de les corriger.

De manière générale, dans les années à venir, l'ensemble des aménageurs du territoire devront rester très vigilants sur les effets de levier en terme d'urbanisation que ne manquera pas de générer, plus que le projet lui-même, l'émergence « opportune » d'une multitude de projets immobiliers spéculatifs, parasites et inorganisés « surfant » sur la vague du Grand Contournement de Toulouse et risquant au mieux de banaliser, au pire de détruire la qualité de ces territoires.

Impact économique :

Avec 530 millions d'euros de chiffre d'affaires, 6 500 exploitations agricoles, 8 500 unités de travail et plus de 6 000 emplois liés à la production agricole, l'agriculture est un acteur économique majeur pour le Tarn.

L'agriculture tarnaise se caractérise par la diversité de ses productions : Productions traditionnelles (bovins viande et lait, ovins viande et lait, porcins, caprins, aviculture, céréales, viticulture, exploitation forestière), productions spécifiques (horticulture, arboriculture, maraîchage, ail rose de Lautrec, plantes aromatiques et médicinales,...), ainsi que par le développement des produits fermiers et la valorisation des circuits de vente directe.

Les produits sous signe officiel de qualité représentent plus de 65 millions d'euros, la valorisation en circuits courts, 50 millions.

Le Grand Contournement de Toulouse, vecteur de développement maîtrisé, doit également être pensé comme un vecteur de développement économique pour les agriculteurs. Le monde agricole, on l'a vu, participera de fait à la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants. Il doit donc pouvoir aussi bénéficier d'apports positifs du projet.

Aussi des modalités concrètes de « retour » à l'économie agricole locale doivent pouvoir être travaillées efficacement, en partenariat étroit avec la Profession. Les activités de diversification, d'accueil à la ferme, de promotion des produits agricoles et de vente directe sont ici au coeur du sujet, mais d'autres thèmes sont susceptibles d'être abordés. Ce « retour » vers l'économie agricole devra faire partie intégrante du projet de façon concrète et chiffrée.

Impact sur les exploitations :

Quel que soit le tracé choisi, le Grand Contournement autoroutier de Toulouse aura un impact direct sur de nombreuses exploitations agricoles.

La perte d'espaces cultivables, l'effet de coupure et le démembrement de certaines exploitations devront être préalablement et justement pris en compte, afin de ne pénaliser aucun agriculteur. Dans l'hypothèse d'un contournement lointain par l'est de Toulouse, La Chambre d'Agriculture veillera à ce que chaque agriculteur touché soit bien considéré et justement indemnisé.

Surtout, le tracé devra être conçu de manière à « économiser » les terres agricoles qui ne doivent pas être considérées comme la voie de facilité par les aménageurs mais comme un bien commun à protéger.

Au coeur des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux, l'agriculture constitue un enjeu majeur pour demain. Fort de ce constat, la Chambre d'Agriculture du Tarn veut développer une agriculture durable : dynamique, économiquement forte, qui participe à l'équilibre et à l'aménagement du territoire.

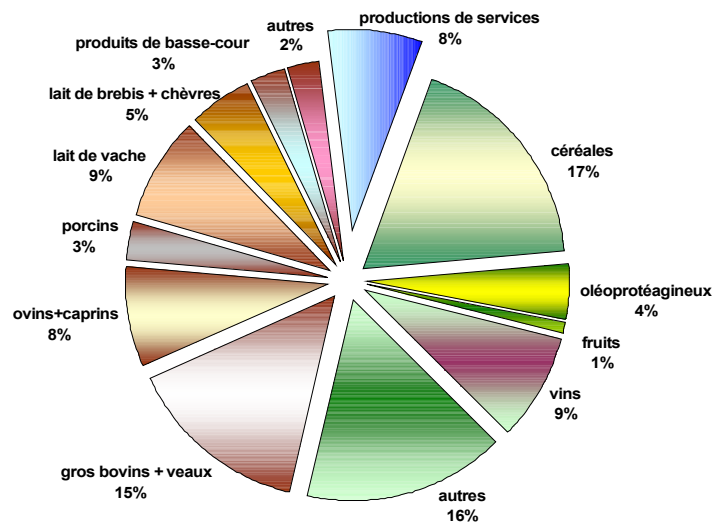
En conclusion, qu'il s'agisse d'assurer le respect des espaces agricoles et de leur fonctionnement à court et long terme, ou de travailler aux effets positifs du projet sur l'économie agricole, dans la mesure où le contournement passerait par l'Est de Toulouse, la Chambre d'Agriculture du Tarn sera mobilisée pour que les agriculteurs ne soient pas les laissés pour compte de cette opération.

Comptant sur l'écho qui pourra être donné par la Commission Particulière du débat public à notre contribution, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

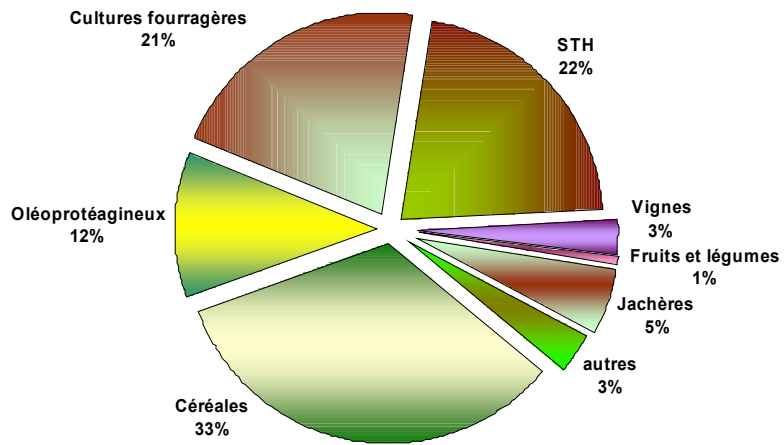
Alain BOU

Production de la branche agricole en 2005 : 519 M €



source AGRESTE comptes départementaux provisoires 2005 au 01/07/2006]

Répartition de la SAU



Orientation technico-économique des exploitations

